



Pour un projet de société plus inclusive et solidaire



Rapport annuel 2025

LE CREAI PACA ET CORSE : UNE HISTOIRE DE TRANSMISSION



GERMAINE POINSO-CHAPUIS
Fondatrice du CREAI PACA et Corse

→ ***Depuis 1965, le CREAI trace sa route en anticipant les mutations de la société et en ajustant ses réponses aux besoins du terrain, sans jamais perdre de vue l'héritage visionnaire de sa fondatrice.***

Créé en 1965 par Germaine Poinso-Chapuis, pionnière de l'action sociale et première femme ministre en France, le CREAI PACA et Corse œuvre depuis six décennies à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité. Animée par une vision profondément humaniste, Germaine Poinso-Chapuis portait la conviction que chaque personne mérite un accompagnement digne, quel que soit son parcours. Cette vision continue d'inspirer l'action du CREAI, guidé par des valeurs fortes de respect, citoyenneté et égalité.

Aujourd'hui, le CREAI ne se contente plus de préserver cet héritage : il le fait grandir, le nourrit et le sublime en dépassant les seules logiques d'accompagnement pour transformer les pratiques et les territoires.

Plus que jamais, il place les personnes concernées au cœur des dynamiques locales : leur participation, leur expertise d'usage et leur autodétermination orientent les projets, renforcent les pratiques professionnelles et redéfinissent des réponses réellement construites avec elles.

2025 : UN ENGAGEMENT SANS RELÂCHE

À l'heure où les politiques publiques appellent à des réponses plus inclusives, plus souples et davantage centrées sur les parcours de vie, le CREAI PACA confirme son rôle d'acteur ressource, à la croisée de la connaissance, de l'innovation et de l'action.

Au fil des mois, nos équipes ont accompagné de nombreuses dynamiques territoriales, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs et professionnels. Des concertations autour du schéma régional MJPM DPF aux dispositifs en faveur de l'inclusion des enfants et des familles, en passant par le déploiement d'outils facilitant l'attractivité des métiers ou l'évolution des pratiques, une même ambition a guidé nos actions : adapter durablement les réponses aux réalités vécues sur le terrain.

Cette transformation ne saurait toutefois se limiter à une évolution des dispositifs. Elle repose avant tout sur un changement de regard et de posture. Donner toute leur place aux personnes concernées constitue aujourd'hui un impératif éthique autant qu'opérationnel. En 2025, cette exigence s'est traduite concrètement : participation accrue aux concertations, développement d'espaces d'expression, valorisation de l'expertise d'usage. Qu'il s'agisse de l'accès aux droits, de la vie affective et sexuelle, de l'accompagnement des parcours ou de la co-construction des réponses, leur parole éclaire, enrichit et transforme nos pratiques.

Le CREAI s'inscrit pleinement dans cette dynamique, en favorisant l'émergence de solutions construites avec et pour les personnes, au plus près de leurs attentes. Les diagnostics territoriaux engagés, la structuration d'un futur observatoire régional ou encore la création d'instances consultatives participent de cette volonté de mieux comprendre pour mieux agir.

En parallèle de ces évolutions de fond, le CREAI a également franchi une étape structurante de son histoire. Historiquement « Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse », il recentre désormais son périmètre d'intervention sur la seule région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une stratégie qui vise à renforcer la cohérence territoriale de ses missions et à répondre toujours plus finement aux besoins des acteurs locaux.

L'année 2026 s'ouvre ainsi avec des perspectives ambitieuses. Il nous appartient collectivement de poursuivre cette transformation, en consolidant les coopérations, en soutenant les professionnels et en affirmant, plus que jamais, la centralité des personnes dans la définition des politiques et des pratiques. C'est à cette condition que nous construirons un accompagnement véritablement inclusif, respectueux des singularités et des aspirations de chacun.



BERNARD GIRY
Président du CREAI PACA

● 2025 :

LE CREAI ACCÉLÈRE LES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET LA TRANSFORMATION DES PRATIQUES

Une AG vivante, collaborative et tournée vers la transformation

Le 5 juin, le CREAI PACA et Corse a tenu son Assemblée générale au tiers-lieu La Place Connectée. Pour la première fois, plusieurs partenaires ont co-présenté des actions aux côtés de l'équipe, apportant un regard neuf et dynamisant les échanges. Après un déjeuner célébrant les 60 ans du CREAI, Saïd Acef, DGA du Département des Landes, a animé une conférence-débat sur la désinstitutionnalisation et la «requalification» au sens des lignes directrices de l'ONU (2022). Un moment fort, porté par l'engagement des administrateurs et partenaires.

«Handicap et Cancer» : le CREAI mobilisé pour réduire les inégalités

Deux fois moins de dépistage chez les personnes en situation de handicap : freins d'accès, équipements inadaptés et manque de formation des professionnels. A la demande de l'ARS PACA, Oncopaca-Corse anime un groupe de travail « Handicap et Cancer ». Le CREAI y contribue avec son expertise, en s'appuyant sur les projets fédéraux HANDIRECT-ion et D-Pistons. L'objectif ? améliorer l'accès au dépistage et la qualité des accompagnements (sensibilisation croisée, référents handicaps, formations, consultations dédiées, etc.). Deux webinaires ciblés : pour les professionnels en cancérologie (sensibiliser au handicap) et ceux des ESSMS (sensibilisation au dépistage des cancers) viendront renforcer ces actions.

Petite enfance et jeunesse : le CREAI aux côtés des CAF 13 et 83 pour faire évoluer les pratiques !

Le CREAI pérennise son action résolument tournée vers l'inclusion, le soutien aux acteurs locaux de droit commun et le développement d'une dynamique territoriale collaborative.

Dans les Bouches-du-Rhône, groupes de travail, appui aux conventions territoriales globales (CTG) et accompagnement des territoires ont permis de mieux intégrer les besoins en petite enfance et parentalité.

Dans le Var, l'action « Régulations » poursuit sa trajectoire, avec des partenariats mis en place pour s'adapter aux thématiques proposées. Elles ont été complétées avec les rendez-vous « Entre Nous » comme temps forts pour rapprocher les acteurs et renforcer l'interconnaissance sur ce territoire. Des dynamiques collectives qui posent des bases solides pour amplifier les actions en 2026-2027.



● BOA : L'ATTRACTIVITÉ EN ACTION

En 2025, la Boîte à Outils d'Attractivité des métiers (**BOA**) est passée de l'expérimentation au déploiement dans le Var et le Vaucluse. Point d'orgue : la première journée territoriale des métiers, organisée le 1er avril à Draguignan.

Plus de 120 professionnels, étudiants, et recruteurs y ont exploré les métiers émergents du sanitaire et du médico-social.

La matinée a ouvert sur une table ronde dédiée aux formations et aux reconversions, avant de laisser place aux employeurs venus présenter leurs stratégies d'attractivité.

L'après-midi a donné voix aux professionnels de terrain, dévoilant la réalité quotidienne des nouveaux métiers. Entre tables rondes, stands et ateliers, la journée a offert une plongée concrète dans les compétences d'avenir.

La conférence de clôture en a résumé l'esprit : ces métiers ne relèvent pas d'une tendance, mais constituent désormais des piliers de la transformation du secteur.



[Journée territoriale 2025](#)

Cette dynamique s'est poursuivie dans le Vaucluse avec deux initiatives marquantes en fin d'année : le Parcours découverte des métiers du "prendre soin", soutenu par un bus multisectoriel, et les cours « hors les murs ». Deux dispositifs qui renforcent les liens entre établissements, écoles et acteurs de l'emploi.



[Déploiement de la BOA](#)

Ces échanges, découvertes et mises en situation ont permis de projeter collectivement de nouvelles perspectives, en recentrant l'humain au cœur des solutions et en contribuant à redynamiser l'ensemble du secteur.

Initié en 2023 par la CSPAMS avec le soutien de la CRSA et l'ARS PACA et animé par le CREA PACA et Corse, ce projet s'appuie sur une animation territoriale forte et s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale de la transformation de l'offre. Il amorce en 2026 une phase de modélisation avec notamment la production et la diffusion de la boîte à outil dans un format numérique et interactif.



[Page LinkedIn BOA](#)



Depuis 60 ans, le CREAI agit, au nom de l'intérêt général, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité sur tout le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



LE CREAI EN CHIFFRES

Fort de son expérience éprouvée et d'une ingénierie pédagogique solide, le CREAI déploie ses ressources et son expertise en réponse aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité à l'échelle de l'inter-région PACA et Corse.

15



salariés

1,5M
€

générés en 2025

601



stagiaires

45



associations
adhérentes dont 10
avec des conventions
pluriannuelles

174



établissements
contributeurs
solidaires

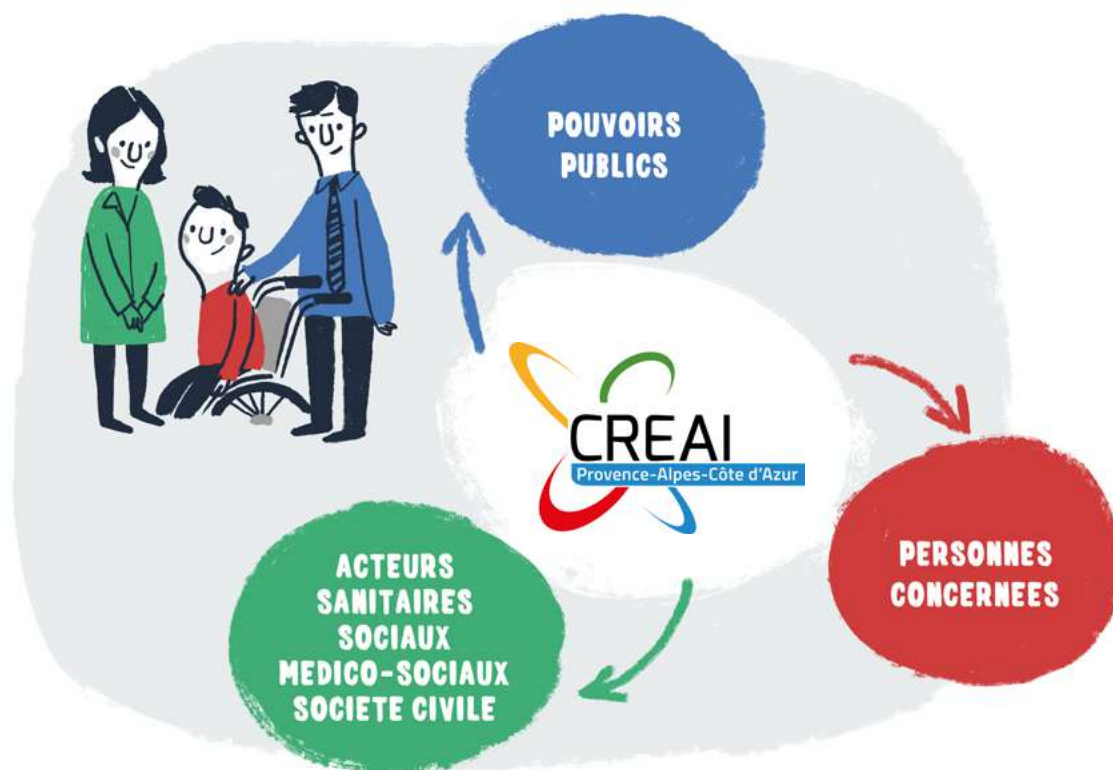
113



journées de formation
dont 63 % assurées
par l'équipe
du CREAI



Lieu de rencontre, de réflexion et de co-construction, le CREAI constitue un véritable lieu tiers à l'interface de l'ensemble de ses parties prenantes.



LE "WHY" DU CREAI



Le CREAI... Un fablab social ?

Appliqué au secteur social, le terme « FabLab » renvoie à un tiers-lieu ouvert, où acteurs publics, chercheurs, entreprises, associations et citoyens échangent, créent et testent ensemble des services, des outils ou de nouveaux usages. Le CREAI souhaite donc proposer ce carrefour, lieu de facilitation et de brassage des connaissances, où chacun est expert de sa vie quotidienne et où tous apprennent les uns des autres pour expérimenter et co-construire en réseau.

Citoyenneté, vie intime, parentalité, scolarisation, loisirs, emploi, santé... Comment aider les personnes en situation de vulnérabilité à accéder à leurs droits pour développer au mieux leur potentiel et leur pouvoir d'agir ?

C'

est pour tenter de répondre à cette question que le CREAI propose des orientations et des solutions techniques, conformément à la mission qui lui est confiée au titre du cahier des charges annexé à l'instruction n°DGCS/3C/CNSA/2015/138. Oui, nous voulons œuvrer pour une société plus inclusive et solidaire, où chacun puisse trouver sa place et s'épanouir. Comment ? En contribuant au pouvoir d'agir et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de vulnérabilité. C'est notre raison d'être, notre « pourquoi ».

Pour cela, nous accompagnons ceux qui les accompagnent. En régions PACA et Corse, nous soutenons les acteurs publics et privés engagés au service de la citoyenneté des personnes en situation de vulnérabilité. Carrefour technique à l'interface de la puissance publique, des acteurs des territoires et des personnes concernées, le CREAI propose ainsi un lieu tiers (instruction n°DGCS/SG3C/CNSA/2021/158 du 9 juillet 2021), neutre et objectif, facilitateur de co-construction et d'innovation sociale. A la manière d'un « FabLab social » et sur la base de notre expertise, fruit d'une culture de la recherche et de la rencontre, nous proposons à nos commanditaires un éventail de services combinant animation, appui technique, formation, études et observation.

Nous le faisons par la promotion d'une approche globale et personnalisée de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, qui intègre leurs besoins spécifiques et favorise leur participation active à la vie en société et un meilleur accès à leurs droits.

«Le CREAI est un carrefour où l'on se croise et se retrouve pour partager des réflexions et des solutions autant que pour imaginer ensemble et favoriser l'innovation et l'utilité sociales.»

Jérôme Bégarie
directeur du CREAI PACA

LE CREAI, UN CATALYSEUR D'INNOVATION ET D'UTILITE SOCIALES



→ Observer, analyser, évaluer : quand la méthode devient levier d'action.

Transformer l'expérience de terrain en savoir partagé : c'est l'ambition des fiches méthodologiques conçues par le CREAI.

Pensées comme de véritables boîtes à outils, elles présentent les approches et leviers mobilisés par le CREAI pour répondre à ses missions et accompagner les acteurs du secteur dans la construction de démarches sur mesure.

Capitalisation des expériences / Diagnostics territoriaux partagés / Enquêtes qualitatives ou quantitatives / Évaluation d'utilité sociale / Évaluation de projets / Recherche action : chaque fiche éclaire une méthode, ses usages et ses apports concrets.



LA FÉDÉRATION DES CREAI

Un réseau national au service des politiques sociales,
Un tiers de confiance entre pouvoirs publics, professionnels
et personnes concernées.

Depuis plus de 60 ans, la fédération rassemble l'ensemble des
CREAI présents sur le territoire français et accompagne les
transformations des politiques publiques dans les champs :

- du handicap,
- de la protection de l'enfance,
- de l'inclusion sociale,
- et du médico-social.



→ CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU

15

CREAI
répartis sur
le territoire

+200

professionnels
mobilisés



Des dizaines d'études et de missions chaque année

Un réseau partenarial national et régional étendu

Une capacité unique à articuler expertise locale
et vision nationale

→ UNE VALEUR AJOUTÉE RECONNUE

À travers ses actions, la Fédération des CREAI affirme :

- sa capacité à agir à l'interface des acteurs,
- son rôle moteur dans les transformations du secteur social et médico-social,
- sa contribution à une société plus inclusive.

→ UNE FONCTION STRATÉGIQUE À L'ÉCHELLE NATIONALE

La Fédération joue un rôle structurant dans :

- la production de connaissances (études, diagnostics),
- l'appui aux politiques publiques,
- la diffusion des bonnes pratiques,
- l'innovation sociale et organisationnelle.

Elle permet de :

- mutualiser les expertises régionales,
- porter une parole collective au niveau national,
- accompagner les grandes réformes du secteur.



FOCUS SUR DES ACTIONS NATIONALES STRUCTURANTES

Contribution à la stratégie nationale Autisme et TND	Appui à la réforme SERAFIN-PH	Production d'études et d'observations nationales
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer le repérage précoce, • renforcer les compétences professionnelles, • favoriser l'inclusion en milieu ordinaire, • participer à l'élaboration des référentiels, • venir en appui des acteurs territoriaux via les CREAI, • diffuser les recommandations de bonnes pratiques 	<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • passer d'une logique de place à une logique de parcours de vie, • adapter les financements aux besoins réels des personnes. <p>Actions menées</p> <ul style="list-style-type: none"> • participation aux travaux nationaux • production d'outils méthodologiques • accompagnement des acteurs dans les territoires 	<p>La fédération coordonne et valorise les travaux d'études menés par les CREAI</p> <p>Finalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • objectiver les besoins des publics vulnérables • éclairer la décision publique • anticiper les évolutions du secteur <p>Thématiques abordées</p> <ul style="list-style-type: none"> • handicap et parcours de vie • protection de l'enfance • inclusion et accès aux droits
<p>Impact</p> <p>une montée en qualité des accompagnements sur l'ensemble du territoire</p>	<p>Impact</p> <p>une transformation progressive des organisations vers plus de personnalisation</p>	<p>Impact</p> <p>une expertise reconnue au service des politiques publiques</p>

La fédération incarne un modèle unique : un réseau national ancré dans les territoires, au service de l'intérêt général et de l'innovation sociale.

Avec le CREA I, les pouvoirs publics et les acteurs associatifs peuvent compter sur un partenaire technique, capable de concevoir, organiser et animer avec eux des journées d'étude ou des groupes thématiques, de fournir un appui technique, de récolter et d'analyser des données, de produire des études. La preuve en quelques exemples.

➔ **Avec le CREA I, les acteurs du champs de l'Enfance et du Soutien à la Parentalité peuvent désormais se saisir de la démarche québécoise AIDES – Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité.**

Pour favoriser le développement harmonieux de chaque enfant, la coopération entre tous les acteurs qui veillent à son bien être est fondamentale. C'est dans cet esprit que la démarche AIDES propose aujourd'hui un programme structuré, accompagné d'outils collaboratifs concrets, destinés à améliorer la coordination des interventions de tous les professionnels auprès des enfants et de leurs familles.

Cette méthode place les besoins de l'enfant au cœur de l'action. Les parents y jouent un rôle actif, tandis que les professionnels et partenaires mobilisés contribuent ensemble à construire un plan d'action plus pertinent, plus cohérent et plus efficace.

Deux conseillères techniques du CREA I se sont formées à cette démarche afin de la rendre opérationnelle sur le territoire auprès des professionnels.

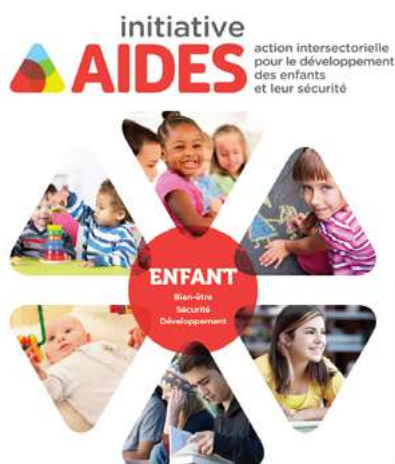
L'atout de la démarche AIDES : une approche systémique dans les réponses apportées et à apporter aux besoins des enfants, en s'appuyant sur les ressources de son environnement (parents, partenaires).



➔ **Pôle d'Appui et de Ressources pour l'Inclusion Handicap (PARIH) dans les Bouches-du-Rhône : le déploiement est engagé, les résultats observés, le réseau structuré !**

Le déploiement des PARIH s'impose comme le pilier de la convention 2025 avec la CAF 13. Avec une organisation claire et des outils de pilotage adaptés, cette mission a permis de structurer durablement le réseau départemental tout en intégrant deux nouveaux territoires. Le CREA I a accompagné la candidature de Terre de Provence-Vallée des Baux-Alpilles et Marseille – intégrés au réseau fin 2025, et soutenu opérationnellement le lancement du PARIH Marseille.

L'année a ainsi été rythmée par 11 rencontres mensuelles mobilisant 7 PARIH. L'animation de ce réseau a reposé sur une veille active, le partage de ressources ciblées et des échanges constructifs sur les défis opérationnels rencontrés. En parallèle, le CREA I a renforcé les synergies avec les partenaires départementaux stratégiques : C360, DAPV, PCO, Cap Parents, fédération handisport... pour fluidifier les parcours des enfants. Une dynamique collective forte et permettant une montée en compétences des acteurs locaux. L'accompagnement du CREA I, souple et réactif, se poursuivra en 2026 avec notamment la réalisation d'une vidéo valorisant les missions et réalisations des PARIH des Bouches-du-Rhône.



Information AIDES



→ Le CREAI, acteur clé du nouveau schéma régional MJPM DPF :

Identification des besoins - adaptation des réponses - pilotage - aide à la décision

Tous les cinq ans, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) élabore le schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales. Véritable boussole stratégique, ce document vise à adapter l'offre de services à l'évolution et à la diversité des besoins, aux échelles régionale et départementale.

Pour préparer son renouvellement, la DREETS PACA a confié en 2025 au CREAI un appui méthodologique. Aux commandes de l'animation de la démarche, l'équipe a d'abord posé un regard analytique sur les actions déployées dans le cadre du schéma précédent, avant de réaliser un diagnostic des besoins et de l'offre et de piloter des concertations territoriales. Ces dernières, menées de concert avec la DREETS et les DDETS sous forme d'ateliers d'intelligence collective ont permis de consolider une lecture partagée du champ MJPM / DPF, identifier les évolutions depuis 2020, distinguer les convergences régionales et les spécificités territoriales.

L'analyse de l'ensemble de ces enseignements a permis de mettre en exergue les axes prioritaires, pour les cinq années à venir.

Le CREAI poursuivra cet appui à travers l'animation de la dynamique globale et la mise en place des groupes de travail pour transformer ces orientations en fiches actions opérationnelles.

→ Former autrement : plonger dans le quotidien pour mieux comprendre et agir.

Dans le cadre des dispositifs Mobimétropole (dédié aux personnes à mobilité réduite) et Transcool (pour les enfants en situation de handicap entre domicile et école), le CREAI PACA accompagne les chauffeurs accompagnateurs dans la prise en charge des personnes en situation de handicap. Pensée comme un parcours en deux temps, cette sensibilisation combine apports théoriques et immersion sur le terrain.

Après un temps dédié à la compréhension du handicap, aux gestes et à la posture professionnelle, les chauffeurs accompagnateurs s'équipent de simulateurs de troubles sensoriels pour appréhender les situations de handicap, rassurer, accompagner, créer du lien. Dans cette dynamique d'amélioration continue, l'accompagnement évolue dès 2026 avec la co-intervention d'une pair bénévole de l'association Simon de Cyrène, elle-même usagère du service, permettant des échanges directs et particulièrement enrichissants pour les professionnels

En renforçant la connaissance des handicaps, en développant une communication bienveillante et en fournissant des outils concrets pour faire face à des situations variées, le CREAI PACA contribue à consolider un service de transport inclusif, attentif et profondément humain.



NOS SOLUTIONS

→ Transformer les pratiques pour mieux accompagner les jeunes en difficulté - Bien-être et compétences psychosociales : un levier clé pour les jeunes sous-main de justice.

Depuis plus d'une décennie, le CREAI PACA, avec le soutien de l'ARS PACA, agit aux côtés de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) pour déployer des actions innovantes auprès des jeunes et des professionnels.

En 2025, plus de 27 projets se déploient dans les services et unités PJJ de toute la région, avec une attention renforcée aux interventions en milieu fermé, afin d'améliorer le bien-être des jeunes en détention.

Au cœur de ces actions, le développement des compétences psychosociales (CPS) s'impose comme un levier clé pour soutenir l'estime de soi, favoriser les parcours d'insertion et préparer l'après.

Former, soutenir, innover

L'année marque aussi un tournant avec un accompagnement dédié aux professionnels. Objectif : les outiller, les sensibiliser et renforcer leur capacité à intégrer les CPS dans leurs pratiques quotidiennes.

Des actions de formation et d'appui à la conception de projets ont ainsi été menées dans toute la région, au plus près des besoins de terrain. Cette dynamique collective s'appuie sur l'expertise croisée de partenaires engagés — COPEDS, CRESS, CODES — et des conseillers techniques du CREAI. Elles ont permis aux professionnels de partager des repères théoriques, d'expérimenter des outils et de mobiliser une posture favorable au développement des CPS. Un temps qui a contribué à poser les bases d'une culture commune centrée sur le développement des CPS des jeunes accompagnés.

Fort de ces avancées, le CREAI PACA poursuivra en 2026 son engagement avec une attention particulière portée au soutien des professionnels et des partenaires pour contribuer, durablement, à l'amélioration du bien-être et de la santé mentale des jeunes sous-main de justice.

→ Majeurs protégés : vers des réponses mieux coordonnées

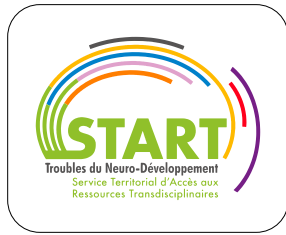
Pilotée par l'ANCREAI pour la DGCS, cette étude conduite à partir de 2023 dresse un portrait actualisé de la population des majeurs protégés en France : une population vieillissante, précaire et souvent isolée, confrontée à des besoins complexes.

Elle pointe des parcours fragilisés et des dispositifs sous tension. L'étude plaide pour une approche territoriale coordonnée, inclusive et intersectorielle, fondée sur une responsabilité populationnelle partagée et elle souligne le rôle essentiel des mandataires judiciaires pour garantir l'effectivité des droits, l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes en situation de vulnérabilité. Le CREAI PACA a pris une part active à cette étude, à travers le recueil et l'analyse des données ainsi que la rédaction du rapport final. Des recommandations concrètes sont formulées : améliorer l'accès aux soins, renforcer la coordination territoriale et mieux outiller professionnels et familles pour des accompagnements plus inclusifs.



Étude





• **START TND:** **UNE FORMATION,** **PLUSIEURS** **FORMULES, UN** **MÊME ENGAGEMENT**

→ **START inter, intra, équipes, territoires : une même formation qui s'adapte aux réalités du terrain**

L'objectif ? Favoriser la collaboration, l'échange d'expériences et le soutien mutuel afin de co-construire un projet individualisé d'une personne présentant un ou des TND à partir de ses souhaits, ses compétences, ses fragilités et ses besoins de soutien.



Vidéo START

Déployé en région PACA depuis novembre 2022, le programme START évolue avec de nouveaux formats pour s'adapter aux réalités du terrain. Parmi eux, **START-er** : une version courte, opérationnelle et territoriale pensée spécifiquement pour les CPTS et les professionnels libéraux.



START-er renforce le maillage des compétences au plus près des territoires et des personnes. Il accompagne les professionnels libéraux dans l'actualisation des connaissances, le repérage, la compréhension et l'orientation des personnes présentant un trouble du neurodéveloppement (TND), afin d'intervenir plus tôt, mieux orienter et limiter les ruptures de parcours.

En transformant les pratiques d'accompagnement et de soin, et en renforçant la coopération territoriale on obtient moins d'errance, plus de cohérence et une montée en compétences partagée.

APPUI A LA TRA DE L'OFFRE MED



LE CREAI PACA, UN ACTEUR CLÉ DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

Dans un contexte de mutation profonde des politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap, la transformation de l'offre médico-sociale constitue un enjeu majeur. Portée par l'ARS PACA, cette dynamique vise à mieux répondre aux attentes des personnes concernées, en privilégiant des parcours de vie plus inclusifs, plus souples et davantage personnalisés. C'est dans ce cadre que le CREAI PACA se positionne comme un partenaire stratégique, au service des acteurs du territoire. En tant qu'outil d'appui à l'ingénierie, il joue un rôle structurant pour accompagner, éclairer et accélérer les transformations en cours.

→ Produire de la connaissance pour éclairer l'action

La première mission confiée au CREAI consiste à réaliser, dans chaque département, des diagnostics territoriaux partagés. Ces travaux visent à objectiver les besoins des publics en situation de handicap, à analyser l'offre existante et à identifier les dynamiques de transformation déjà engagées.

Au-delà d'un simple état des lieux, ces diagnostics s'inscrivent dans une démarche évolutive, appelée à s'enrichir dans le temps. Structurés autour des grands domaines de vie — école inclusive, emploi, vie sociale, habitat, accès aux soins — ils permettent de croiser les regards des différents acteurs et de faire émerger une vision partagée des enjeux.

En 2025, cette première étape a été engagée et constitue un socle essentiel pour la suite. Elle marque une avancée significative vers la construction d'un langage commun et d'une compréhension fine et partagée des réalités territoriales sur la base des attentes et besoins des personnes concernées.

→ Vers un observatoire régional au service des parcours

Dans la continuité de ces diagnostics, le CREAI est chargé d'installer, en partenariat avec l'ORS PACA, un observatoire régional des besoins et de l'offre. Ce projet, actuellement en cours de structuration, ambitionne de devenir un outil de référence, accessible et partagé.

L'enjeu est double : rendre visibles des données à la fois quantitatives et qualitatives, et couvrir l'ensemble des dimensions du parcours de vie des personnes. Scolarisation, accès à l'emploi, santé, mobilités, vie sociale... autant de champs qui doivent être appréhendés de manière globale pour mieux adapter les réponses.

TRANSFORMATION MÉDICO-SOCIALE

→ Accompagner concrètement les transformations

Au-delà de la production de connaissances, le CREAI a vocation à être au plus près des acteurs pour soutenir leurs démarches de transformation. Cet accompagnement peut prendre différentes formes.

Cette mission d'accompagnement, constitue un axe à fort potentiel. Elle positionne le CREAI comme un appui opérationnel mobilisable par l'ensemble des organismes gestionnaires souhaitant faire évoluer leurs projets, leurs organisations, leurs pratiques professionnelles, leurs établissements et services.

→ Donner toute leur place aux personnes concernées

La transformation de l'offre ne peut se concevoir sans l'implication directe des personnes concernées. C'est pourquoi le CREAI est également chargé de constituer et d'animer un comité consultatif régional.

Cet espace a vocation à recueillir la parole, les attentes et les propositions des personnes en situation de handicap, afin d'éclairer les politiques publiques et les pratiques professionnelles. Il participe pleinement à une logique de co-construction, aujourd'hui incontournable.

À travers l'ensemble de ces missions, le CREAI PACA affirme sa position d'acteur ressource au service de la transformation de l'offre médico-sociale. À la fois producteur de connaissances, facilitateur, animateur et accompagnateur, il dispose de leviers concrets pour soutenir les évolutions attendues.



Vidéo concertations territoriales PACA



● INTIMAGIR PACA : RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS AFFECTIFS ET SEXUELS SUR LES TERRITOIRES

→ En 2025, le centre ressource Intimagir PACA a poursuivi et consolidé son déploiement régional en répondant à un besoin croissant d'accompagnement autour de la vie intime, affective et sexuelle (VIAS) des personnes en situation de handicap.

Au total, 1 291 personnes ont été accompagnées et orientées, majoritairement sur des questions liées à la VIAS. Ces sollicitations confirment le rôle central d'Intimagir PACA comme espace ressource, d'écoute et de mise en lien pour les personnes concernées, les professionnel·le·s du médico-social, les associations et les institutions.

Une année marquée par des actions de sensibilisation et de participation.

Parmi les temps forts, le ciné-rencontre du 20 mai a constitué un événement emblématique avec la projection en avant première de la mini-série « Invertissons les rôles pour aimer et être aimé sans différence ! ».

À travers l'art et l'humour, cette journée a permis d'ouvrir le débat sur les représentations du handicap et de la vie intime, en présence des comédien·ne·s et auteur·rice·s, dont Adda Abdelli, cocréateur de cette série. Les échanges ont donné toute leur place aux personnes concernées et aux acteurs de terrain.

Intimagir PACA a également développé des groupes d'expression en ligne, en partenariat avec Laëtitia Rebord, paire-aidante professionnelle en santé sexuelle. Répartis sur l'année, ces groupes – dont certains dédiés (pour les femmes, les hommes ou les jeunes, ou encore les personnes porteuses de déficience intellectuelle) visent à favoriser la parole, l'écoute et le partage d'expériences dans un cadre bienveillant.



Ancre territorial et perspectives

La participation à de nombreux événements régionaux (salons, forums, congrès, journées thématiques) a renforcé la visibilité du centre et les coopérations locales. Parallèlement, le fonds de ressources a été enrichi (jeux pédagogiques, outils, ressources numériques), mis à disposition des structures et professionnel·le·s.

Pour 2026, plusieurs chantiers structurants sont engagés, notamment la poursuite des groupes de travail nationaux et régionaux (cartographie de l'offre, prévention et lutte contre les violences, etc.) ainsi qu'un renforcement de l'équipe, afin de répondre à l'augmentation des demandes d'interventions sur l'ensemble du territoire PACA.

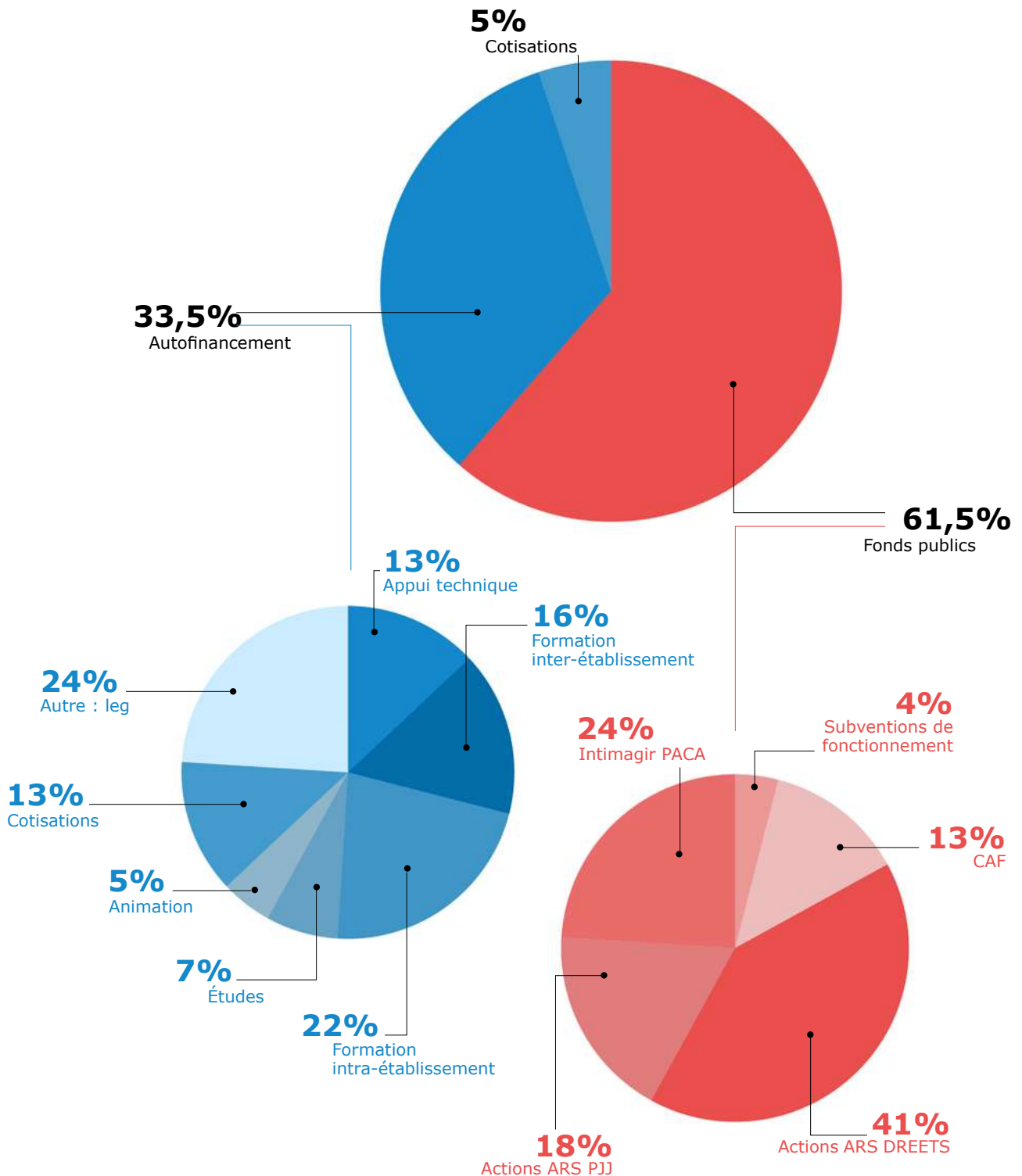


Mini-série Intimagir



• NOS RESSOURCES

Grâce à la confiance des pouvoirs publics, au soutien de ses adhérents et à sa capacité à générer une partie conséquente de ses recettes, le CREAI PACA et Corse s'efforce de stabiliser aujourd'hui un modèle économique encore fragile.



• AGISSEZ, AVEC NOUS !

Vous croyez au rôle indispensable du CREAI et souhaitez contribuer à ses actions en régions PACA et Corse ? Si vous êtes un établissement ou un service social ou médico-social, c'est possible ! Si vous êtes une association gestionnaire et souhaitez vous engager dans une démarche d'appui et de co-construction durable, également ! En devenant contributeur solidaire. La contribution solidaire permet tout à la fois d'améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, tout en garantissant une expertise légitime et indépendante. Bref, contribuer, c'est s'engager !



[Information](#)

« Notre contribution solidaire nous permet de mener des actions qui répondent à nos réflexions et besoins, et de bénéficier de tarifs préférentiels pour des prestations telles que la formation et l'appui technique »

Merci aux partenaires financiers du CREAI qui ont soutenu ses projets tout au long de l'année 2025



NOTRE EQUIPE

Pour orienter sa stratégie et accompagner ses actions sur le terrain, le CREA I PACA peut s'appuyer sur l'expertise de ses administrateurs, ainsi que sur l'engagement d'une équipe opérationnelle aux talents singuliers.

→ LISTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Personnes morales

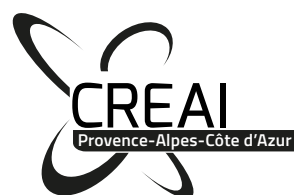
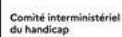
M. Philippe BOYER ARAIMC • **Mme Monique PITEAU-DELORD** SAUVEGARDE 13 • **M. Jean DEULIN** AGE
• **M. Eric POLIZZI** ADIJH • **Mme. Chantal PAPAY** IMF RIS • **Mme Karine PELLETIERI** UNAPEI Alpes-Provence
• **M. André KRITICOS** AFAH • **M. Yves LACHEVRE** SERENA • **M. Philippe FOFANA** HETIS • **M. Joseph RECEVEUR** EQUATIO • **M. Bernard MALATERRE** ARI • **Mme Anne DUMONTEL** UGECAM PACA CORSE • **M. Alain CHARPENTIER** LA BOURGUETTE • **M. Alexandre BLOIS** GROUPE UMANE • **M. Fabrice GRAF** UDAF 13 • **Mme. Florence NOËL** URAPEDA SUD • **Mme Audrey SERRÉ** TRISOMIE 21 Alpes-Maritime • **M. Frédéric ROLLIN** CLINIQUE DE BONNEVEINE • **M. Jean-Claude GRECO** ISATIS.

Personnes physiques

M. Adda ABDELLI • **M. Bernard GIRY** • **Mme Mireille DUPLISSY** • **M. Thierry SARRAUTON** • **M. Pierre FUSTE**.



Aux clients et partenaires, merci pour votre confiance !



WWW.CREAI-PACACORSE.COM

CREAI - 6 rue d'Arcole 13006 Marseille
 contact@creai-pacacorse.com • 04 96 10 06 60